

R044/2023

OBJECTIFS

Acquérir les techniques de vente pour mieux satisfaire le client : savoir, savoir-faire et savoir-être. Adapter sa vente aux besoins et à la personnalité du client.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'exercer à la vente, analyser ses techniques et les améliorer

PUBLIC Producteurs alsaciens et limitrophes ayant une activité ou un projet de vente directe, à la ferme, sur les marchés, dans des points de vente collectifs...

PRÉ-REQUIS : aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

2 jours (14 heures)
22 janvier et 1er février 2024 à Obernai + sur un point de vente à définir

9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Repas : restaurant
(à la charge du participant)

Intervenante :

Claudia SCHIERMEYER-VONE,
experte technique de vente et marketing

Prix de vente : 400 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **80 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **100 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat (ex-FAFSEA) : **300 €**

Autre salarié/particulier : **400 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ Identifier les éléments de la pratique du marketing direct dans une exploitation agricole.
- ◆ Analyser les forces et faiblesses de son exploitation en matière de vente.
- ◆ Déterminer les différents profils de clients.
- ◆ Appréhender l'importance de toutes les étapes d'une vente.

Méthodes pédagogiques :

Présentation vidéoprojetée, travail individuel et synthèse collective. Quizz en e-learning.

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Valérie SIMON, tél. 06 44 28 03 39
valerie.simon@alsace.chambagri.fr



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires
Référénts handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>